

PRÉCARITÉ ET SOUFFRANCES PSYCHOSOCIALES :

ACCOMPAGNER ET ORIENTER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Certaines personnes accompagnées dans les structures sociales et médicosociales peuvent présenter des attitudes et comportements atypiques qui questionnent les professionnels sur leur posture et manière d'accompagner. Sur ces « troubles psychiques », un diagnostic n'est pas toujours posé et/ou partagé. Ces situations peuvent engendrer un sentiment d'impuissance.

La formation a pour objectif principal d'outiller et d'ajuster sa posture professionnelle.



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES :

- Définir la santé mentale et ses déterminants
- Définir les souffrances psychosociales (Définitions, manifestations, représentations et repérages des souffrances psychosociales)
- Distinguer souffrances psychosociales et psychopathologies, santé psychique et santé mentale
- S'interroger sur sa posture professionnelle en vue de soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées
- Orienter et favoriser l'accès aux dispositifs de prise en charge psychologique pour les personnes en souffrances psychosociales



LIEU ET DATES :

Rendez-vous sur la page web de la formation concernée :

[Fiche formation web](#)



INSCRIPTION :

Pour vous inscrire à cette formation, remplissez le formulaire accessible grâce au bouton ci-dessous :

[S'inscrire](#)

DÉROULEMENT / PROGRAMME :

- Repérage des enjeux ;
- Mise en commun de la culture « déjà là », partage d'expériences ;
- Débat théorico/pratique sur le thème ;
- Constitution d'un lexique commun ;
- Souffrances psychosociales : de quoi parle-t-on ?
- Une posture professionnelle transversale : quelques outils de compréhension et d'action.

MÉTHODOLOGIE :

Les apports théoriques se veulent croisés et « dans la conversation ». Les participants sont acteurs de leur formation : murs de mots, débats mouvants, études de textes et études de cas.

INTERVENANTS :

Intervenants professionnels de l'Institut du travail social Erasme

À Montpellier : intervenants professionnels du Codes 34

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- **En amont de la formation** : Questionnaire de recueil des attentes et Quiz T0 (état des connaissances) ;
- **Pendant la formation** : Observation des activités mises en place, des travaux de groupes, synthèse de fin de journée
- **En fin de formation** : Quiz T1 (état des connaissances) pour évaluer les acquis de la formation ; questionnaire de satisfaction ;
- **En post-formation à distance (6 mois)** : Questionnaire d'évaluation du transfert des acquis en milieu professionnel

CONTACT :

Service Formation :
05 61 77 87 11 - formation@ireps-occitanie.fr

Référente Handicap :
Michèle Olivan / 05 61 77 87 11

CARACTÉRISTIQUES :

€ PRIX :

Les frais pédagogiques des formations du Drapp sont entièrement pris en charge par l'Agence Régionale de Santé de l'Occitanie. Les frais de déplacements et de repas sont à la charge des participant.e.s.

🕒 DURÉE :

2 jours (14h)

👤 PUBLIC CONCERNÉ :

Tout public

🎒 PRÉREQUIS :

Pas de prérequis